

—Recueil d'Ordon-
ancien Rituel, 179.—

diocèse pendant le

s intérêts religieux,
tiquité et universalité
143, 444.—Urbanité

vil à observer, 152,
e et l'Etat, 153, 154,
—Recommandation
de l'Etat, 419.—Le
e aux immunités et
425.—Raisons d'au-
porter le prêtre à
oits de l'Etat, 421,
registres ? 422, 423.
ada, *Eglise catholi-*

et dépendances, 5.
d'âmes, 28, 35, 37.
35.—Personnelle,
esbytère, 36, 37.—
permission de l'é-
par le droit contre
e de la loi, 28, 42.

74, 314.—Desserte

salut, 79.

tificaux, 328, 405.
3.—Destruction de
—Attques contre
ommune de Paris,

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

531

Riches.—Fuite de l'orgueil, 80.—Bon usage des richesses, 80.

Rituel.—Usage pour faire l'eau bénite à la sacristie, 175.—Abandon
de l'ancien Rituel de Québec, 179.—Obligation du Rituel romain,
179.—*Appendice*, 179.—Nouvelle édition du Rituel romain à
Québec, 179.—Encouragement demandé pour cette édition, 180.

Rivière-Rouge.—Apostolat de Mgr Taché et de ses missionnaires,
149, 150.—Famine, 149, 150.—Quête demandée, 150, 175.—
Compte rendu, 301, 302.

Romans.—Cause de perversion, 58.

Roxton-Falls.—Voir : *Saint-Jean-Baptiste*.

S

Sacrements.—Refus aux propriétaires, éditeurs, rédacteurs, collabo-
rateurs, lecteurs, vendeurs des mauvais journaux, 14, 21, 22, 23,
63, 85 ; aux usuriers, 25 ; aux membres de la société des cordon-
niers, 286, 287.—Voir : *Eucharistie, Mariage, l'Énité*.

Sagnenay.—Incendie désastreux, 312.—Quête prescrite, 313, 314.

Saint-Crispin (Société des cordonniers ou de).—Voir : *Cordonniers*.

Saint-Esprit.—Assistance personnelle de l'Eglise, 254, 255.—Prépa-
ration à sa descente sur les apôtres, 254, 255.—Prière nécessaire
pour obtenir son secours, 255.

Saint-Jean-Baptiste (Roxton-Falls).—Secours donné à l'Evêque, 143.

Sainte-Marie de Monnoir.—Secours donné à l'Evêque, 143.

Saluts.—Doit-on saluer le chœur avant l'autel ou l'autel avant le
chœur ? 42, 43.

Saluts du SS. Sacrement.—Nombre de cierges avec ostensor, 38 ;
avec ciboire, 38 ; lorsqu'on ouvre simplement le tabernacle, 39.

Serment.—Définition, 68.—Profanation devant les tribunaux et dans
les élections, 68, 69.—Enormité du parjure, 68, 69.—Sociétés
secrètes, 69.

Société.—Maux actuels, 98, 99, 241, 242, 243, 250, 251, 355.—Re-
mèdes, 100, 101, 244, 245, 248 à 253.—Institutions diverses em-
pruntées à l'Eglise, 248.—Cause des erreurs modernes, 372, 373.

Sociétés secrètes.—Secret exigé sous serment, 69.—Condamnation
de l'Eglise, 69.—Raison de cette condamnation, 70.—Défense d'y
entrer, 70, 71.